

Image not found or type unknown



## Peut-on Choisir usufruit en cas de pleine propriété

Par **BLOUIN Isabelle**, le 12/12/2016 à 10:56

Achat appartement 50/50 entre 2 concubins sans enfants. A l'achat, testament déposé chez notaire par les 2 pour donation "pleine propriété" au survivant.

Lors du décès d'un des 2 concubins, le survivant souhaite savoir s'il peut choisir l'usufruit au vu des droits de succession élevés en pleine propriété (60%).

**les conditions générales d'utilisation du site indiquent:**

**" les messages devront comporter des formules de politesse "**